

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE
DU DIPLOME UNIVERSITAIRE DE PERINATOLOGIE
DE LA FACULTE DE MEDECINE, PHARMACIE ET
D'ODONTO-STOMATOLOGIE (FMPO) DE
L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. René Xavier PERRIN (Université d'Abomey Calavi), Président
- Pr. Boubacar TOGO (Université de Bamako), Membre

Pour l'équipe, le Président

Juillet 2018

Table des matières

I.	Présentation de l'établissement et du programme évalué	3
II.	Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
III.	Description de la visite sur le terrain	5
IV.	Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP	8
V.	Points forts du programme	21
VI.	Points faibles du programme	21
VII.	Appréciations générales	21
VIII.	Recommandations à l'établissement	22
IX.	Proposition de décision :	22

Introduction

Dans le cadre des procédures d'accréditation des diplômes par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup), l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar a soumis une offre de formation à une évaluation externe.

Il s'agit d'un Diplôme Universitaire (DU) de Périnatalogie développé par le Département de Médecine et Spécialités médicales de la Faculté de Médecine, Pharmacie et Odontostomatologie (FMPO).

Le présent rapport rend compte de l'évaluation conduite par deux experts le 04 juin 2018.

I. Présentation de l'établissement et du programme évalué

Créée le 24 Février 1957, l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar est officiellement inaugurée le 09 Décembre 1959. Elle compte 06 Facultés, 23 Ecoles et Instituts d'Université, 10 Instituts de Faculté, 7 Ecoles Doctorales et 166 Unités (Centres, Laboratoires, Equipes) de Recherche.

L'UCAD est dirigée par un Recteur, nommé par décret.

La faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie est un établissement public doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière dont le fonctionnement est régi par le Décret n° 70-1135 du 13 octobre 1970 modifié. Elle est dirigée par un Doyen assisté de deux assesseurs et d'un chef des services administratifs.

L'appareil administratif est composé de 4 principaux services spécialisés et d'un service de documentation agrégeant 3 unités (2 bibliothèques et un bureau des archives).

La faculté compte un dispositif pédagogique et de recherches articulés dans 3 sections (Médecine, Pharmacie, et Odontologie) réparties en 6 départements. Elle dispose de 25 laboratoires et 60 services hospitalo-universitaires répartis dans les hôpitaux comme Le Dantec, Fann, Pikine, Abass Ndao, Dalal Diam, Polyclinique.

La faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie compte donc 3 sections :

❖ **Médecine avec 3 départements**

- Médecine et Spécialités Médicales
- Chirurgie et Spécialités Chirurgicales
- Biologie et Explorations Fonctionnelles

❖ **Pharmacie avec 2 départements**

- Sciences Biologiques et Pharmaceutiques Appliquées
- Sciences Pharmaceutiques, Physiques et Chimiques

❖ **Odontologie avec un département de Sciences Odontologiques**

Le Département de Médecine et Spécialités médicales comprend 14 spécialités dont la Pédiatrie à l'origine du Diplôme Universitaire de Périnatalogie.

La création de ce Diplôme Universitaire (DU) vise une prise en charge optimale des besoins en soins des nouveau-nés. C'est une formation complémentaire spécifique, dispensée par l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar sous la responsabilité d'un enseignement de rang magistral nommé par le Doyen de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie après avis de l'Assemblée de Faculté.

La formation d'une durée de un an, permet aux étudiants inscrits d'acquérir les connaissances et les compétences pour prendre en charge les problèmes de santé du nouveau-né en salle de naissance et dans les 28 premiers jours de vie. Le programme de formation permet également aux étudiants de planifier, de mettre en œuvre et d'évaluer les programmes de santé périnatale en milieu urbain et communautaire. Les cibles prioritaires du programme sont les pédiatres, les médecins généralistes ayant une activité pédiatrique et les internes en pédiatrie.

L'enseignement a une durée de un (1) an réparti en 2 semestres. Il est composé de 4 unités d'enseignement (UE) qui sont les suivantes :

- UE1= Epidémiologie et Santé publique
- UE2= Obstétrique
- UE3= Néonatalogie

- UE4= Sciences humaines et Sociales

L'enseignement théorique est complété par des stages hospitaliers de 15 jours en maternité et 15 jours en néonatalogie.

Le programme débouche sur l'obtention du diplôme universitaire de périnatalogie délivré par l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar après évaluation des acquis sur le plan théorique et pratique.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation comprend 49 pages, plus 10 pages d'annexes (références des éléments de preuves). Il a été préparé suivant le Référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la santé de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'établissement. Les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées.

Le rapport est complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs externes.

III. Description de la visite sur le terrain

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous.

1. Réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP

Une réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP a eu lieu le 03 juin 2018. Elle a été organisée pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission.

2. Réunion de concertation avec la CIAQ et les responsables du DU

Elle s'est tenue en début de matinée le 04 juin en présence du directeur de la Cellule Interne de l'Amélioration de la Qualité (CIAQ) de l'UCAD : le Pr. Mamadou Sarr, du coordonnateur du DU : le Pr Ousmane Ndiaye et de deux de ses collaborateurs: Dr Papa Moctar Faye (Pédiatre Néonatalogiste Réanimation Néonatale) et Dr Modou Gueye.

Cette réunion a été marquée par une présentation du DU de Périnatologie réalisée avec support audio-visuel par le Dr Gueye, suivie de discussion.

Ensuite le programme des rencontres et visites de sites a été adopté.

Ce fut l'occasion pour l'équipe du DU de remettre aux experts le rapport d'autoévaluation et les éléments de preuve dûment reliés ainsi les CV des enseignants, le cahier de stage et le syllabus de cours qui ne figuraient pas parmi les fichiers transmis.

3. Visites de terrain

Dans les locaux du CEA-SAMEF, la première étape a été la rencontre du Dr Assane Sylla : Pédiatre et enseignant de Santé publique ; les échanges ont permis de percevoir l'ancrage du DU avec la communauté.

Ensuite ont été rencontrés trois personnels administratifs, techniques et de service (PATS).

Les experts ont eu la connaissance de salles de simulation en voie d'équipement au sein du CEA-SAMEF.

L'étape suivante a été la visite des sites de stages afin d'apprécier les conditions de stage pratique et le lien entre la néonatalogie et l'obstétrique et plus particulièrement la maternité dans le cadre de la périnatologie.

Le premier site de stages visité est le Centre National Hospitalier d'enfants Albert Royer, hôpital pédiatrique autonome situé au sein du CHU de Fann. Le CHU de Fann n'offre pas de soins d'obstétrique, donc le site de stage est uniquement pédiatrique.

Dans l'Hôpital Albert Royer, actuellement en travaux d'extension, le service de néonatalogie a été visité, puis la salle de cours vaste et adaptée à la formation théorique a permis la rencontre d'une vingtaine d'étudiants des deux sexes et de nationalités variées avec 50% de nationaux sénégalais.

Il s'agit pour la plupart d'étudiants inscrits en 2^{ème} ou 3^{ème} année du Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pédiatrie.

Le deuxième site de stage a été l'Hôpital Abass Ndao qui offre des prestations de pédiatrie, néonatalogie et comprend une maternité avec bloc opératoire.

La visite des lieux a permis de constater une bonne jonction de la néonatalogie avec le bloc opératoire, par contre la maternité est assez éloignée. Cela ne témoigne pas d'une forte implication des obstétriciens dans l'organisation des stages, du reste l'équipe n'a pas pu rencontrer d'obstétricien.

Malgré l'éloignement l'équipe d'évaluateurs a tenu à visiter l'Hôpital Roi Baudouin de Guédiawaye qui présenterait plusieurs atouts :

- la présence d'un pédiatre motivé
- l'existence d'une maternité avec bloc opératoire
- l'implantation en banlieue garantissant des liens avec la communauté.

Malgré tout un certain nombre d'insuffisances ont été relevées : l'absence d'implication du gynécologue et l'absence de proximité entre les différents secteurs (néonatalogie, maternité et bloc opératoire).

La restitution orale et la synthèse de la visite a été faite le lendemain 5 juin au Directeur de la CIAQ et au Coordonnateur du DU de Périnatalogie.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et missions de l'institution

Standard 1.01. : *L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs*

Appréciation globale sur le standard :

La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie a été créée par le Décret n° 70-1135 du 13 octobre 1970 modifié qui définit ses missions dans le domaine de la formation et de la recherche en santé.

Le projet d'établissement de la Faculté (en cours d'actualisation) précise les domaines d'intervention en formation et en recherche :

- Formations initiales diplômantes (Médecine, Pharmacie et Odontologie)
- Formations spécialisées diplômantes (Licence, Master, Doctorat Unique, DU, DES)

Les formations sont identifiées et connues. Ces formations ont pour vocation de répondre aux besoins prioritaires de santé des populations

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02. : *L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficacité).*

Appréciation globale sur le standard :

L'offre de formation couvre certains besoins de la population en matière de la santé aussi bien sur le plan préventif que curatif. Les besoins des populations en matière de santé peuvent être classés en trois catégories à savoir les :

- Soins de santé primaire (Soins de santé de base et santé communautaire)
- Soins d'urgence
- Soins spécialisés

L'étudiant formé doit être opérationnel du niveau communautaire aux structures de

référence conformément au principe du continuum des soins.

Au niveau de l'établissement, des modules transversaux obligatoires prennent en compte les valeurs d'éthique dans le cadre des formations spécialisées. De plus, la pratique de la médecine respecte la charte du patient qui précise le consentement libre et éclairé, les Politiques, Normes et Protocoles en vigueur ainsi que les résultats attendus.

Le programme prend en compte dans ses contenus de formation les aspects liés à :

- la qualité : Bonnes pratiques professionnelles ; Politiques, Normes et Protocoles en vigueur ; Protocoles de service.
- l'équité: Accessibilité et disponibilité des soins pour tous (Couverture Maladie Universelle).
- la pertinence : Adéquation entre le contenu des formations et les besoins en santé des populations.
- l'efficacité : Efficacité à moindre coût (Initiative de Bamako).

Les modules de formation proposés permettent de répondre aux besoins et attentes des patients, des prestataires, des partenaires de l'institution et du Ministère en charge de la Santé et des autres Ministères concernés.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 2.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé*

Appréciation globale sur le standard :

Le DU de Périnatalogie est proposé depuis l'année académique 2011-2012 et a permis de former une centaine de spécialistes en périnatalogie officiant à travers l'Afrique.

Depuis cinq ans, le programme n'a pas été interrompu.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02: *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Appréciation globale sur le standard :

Le DU est un programme de spécialisation dans le champ disciplinaire de la Pédiatrie.

L'objectif de ce programme est de fournir les connaissances et compétences suivantes :

- Maîtriser l'épidémiologie générale et analytique de la morbidité et de la mortalité périnatale ;
- Maîtriser les approches socio-anthropologiques et la communication en santé périnatale ;
- Maîtriser la prise en charge curative et préventive des affections maternelles et périnatales de morbi-mortalité périnatale ;
- Maîtriser les bases de la recherche clinique en périnatalogie.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Appréciation globale sur le standard :

Une collaboration avec le ministère en charge de la santé, notamment la Direction de la Santé de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant (DSRSE), prévoit des activités

annuelles de sensibilisation, de recherche et de renforcement des compétences dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant au Sénégal.

Des conventions sont également établies avec des structures de santé qualifiantes (Centre Hospitalier National d'Enfants Albert Royer, Centre Hospitalier Municipal Abass Ndao, Centre Hospitalier National de Pikine, Hôpital Roi Baudoin, etc.) pour les stages.

Les professionnels de la santé reconnus pour leurs compétences en Périnatalogie participent à la formation.

La formation se fait en milieu professionnel avec des professionnels.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 3.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Appréciation globale sur le standard :

Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont précisés lors des assemblées du département de Médecine et Spécialités médicales. Les réunions de l'Assemblée de département font l'objet d'un procès-verbal partagé entre ses membres et archivé. Les responsabilités, compétences et processus de décisions font l'objet d'une validation par la Commission Réforme de la Faculté et d'une approbation par l'Assemblée de Faculté.

Le Doyen nomme un Coordonnateur du programme qui lui propose un Comité Pédagogique conformément au texte cadre du DU. Chaque enseignant intervenant dans la formation est tenu informé, au début de chaque année académique, de ses responsabilités et des processus décisionnels

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 3.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Appréciation globale sur le standard :

La participation des enseignants lors de la mise en œuvre du programme est réglementée par arrêté décanal.

Les étudiants donnent leurs opinions sur les enseignements à travers une grille d'évaluation.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Appréciation globale sur le standard :

Un Comité Qualité du programme est créé pour une amélioration continue de l'enseignement.

Une cellule sectorielle d'Assurance Qualité a été installée au sein de l'établissement.

Les résultats de l'évaluation alimentent la prise de décision au niveau du Comité Pédagogique afin d'améliorer les enseignements-apprentissages et les modalités d'évaluations.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 4.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Appréciation globale sur le standard :

Les exigences de la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat) ont été prises en compte dans l'élaboration du programme de formation de Périmatologie.

L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), lesquelles comprennent des éléments constitutifs.

Tous les éléments constitutifs des unités d'enseignement du programme disposent d'un syllabus.

Les cours sont bien ajustés les uns aux autres selon une logique de progression dans l'apprentissage.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Appréciation globale sur le standard :

Le programme de Périmatologie est structuré comme suit :

Semestre 1 : Outils méthodologiques et Bases de la périmatologie (Obstétrique et Néonatalogie)

- Epidémiologie et Santé publique périnatale
- Méthodes de surveillance fœtale et identification des pathologies médicales
- Physiologie néonatale
- Génétique et Pathologies malformatives
- Méthodologie de recherche

Semestre 2 : Pathologies obstétricales et périnatales

- Pathologies obstétricales
- Méthodes d'extraction fœtales
- Pathologies infectieuses périnatales
- Pathologies non-infectieuses périnatales
- Sciences humaines et sociales (Ethique, Déontologie, Socio-anthropologie et Communication)

Les thèmes, les contenus et les méthodes correspondent aux standards reconnus sur le plan international.

Les nouveaux concepts, outils et méthodes validés en Périnatalogie permettent une mise à jour régulière du programme. Tel est le cas des Bonnes Pratiques Cliniques, les Recommandations découlant des Conférences de consensus, des Politiques, Normes et Protocoles en vigueur, etc.

Les activités pédagogiques préparant l'insertion professionnelle sont :

- le stage de spécialité ;
- l'initiation à la recherche ;
- la participation et les communications à des réunions scientifiques, les publications scientifiques.

Des stages sont organisés pour chaque semestre de formation avec des objectifs identifiés, quantifiés et évalués. Un livret de stage accompagne chaque étudiant durant tout le cursus de formation et validé par un responsable du site de stage à la fin de chaque stage.

Le programme comprend des UE obligatoires (80%) et des UE transversales (20%).

L'obtention du titre est assujettie à la validation des 60 crédits du programme de Périnatalogie.

Le temps consacré à un enseignement (CM, TD, TP et stages) est de 70% du VHT et les 30% restant sont réservés au travail personnel (TPE).

Il s'agit de Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Stages et Contrôles Continus sous forme de devoirs en ligne (cas cliniques, analyse critique d'articles, QROC).

Dans le cadre de contrôles continus périodiques (TD et TP) et d'examens terminaux semestriels, les étudiants sont évalués sur l'ensemble des Unités d'Enseignement.

Les formes d'examen permettent d'atteindre les objectifs de formation annoncés car elles portent sur les connaissances et les compétences exigées.

Les étudiants sont informés de leurs résultats par affichage. Des consultations de copies et des entretiens individuels sont accordés sur demande de l'étudiant pour l'informer du jugement porté sur ses prestations.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L'obtention d'attestations, de crédits, de diplômes et les évaluations intermédiaires sont soumises aux conditions suivantes:

- Inscription de l'étudiant dans les services de la scolarité ;
- Présence aux TD, TP et Stages;
- Participation aux contrôles et examens ;
- Validation des UE.

Les conditions d'obtention des attestations, de crédits et des diplômes académiques sont réglementées par le texte cadre du DU. Toutefois, un livret d'étudiant ou une plaquette d'informations devrait en faire une plus large diffusion.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard :

Un taux de réussite de 95% est généralement observé. Il est suivi régulièrement lors des réunions de la commission pédagogique du programme

Le maintien du taux de réussite est une préoccupation constante du programme.

Le programme a également mis en place des dispositifs de suivi rapproché des étudiants (monitorat et tutorat)

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D’EVALUATION 5 : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 5.01 : *L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement*

Appréciation globale sur le standard :

L’enseignement et la gestion pédagogique sont assurés par un corps d’enseignants qualifiés par leur titre et grades (Permanents, Contractuels et Vacataires). La liste des enseignants, leurs CV et actes de nomination attestent de leur expérience.

Le PER engagé dans la formation est qualifié scientifiquement dans les domaines suivants :

- Pédiatrie et Néonatalogie ;
- Santé publique ;
- Obstétrique ;
- Anthropologie biologique.

90% des enseignements sont assurés par les permanents

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Appréciation globale sur le standard :

Les charges horaires du PER permanent sont fixées par le cadre législatif et réglementaire national.

Pour les vacataires, la charge correspond au volume horaire de l'élément constitutif et elle leur est notifiée dans le contrat de vacation.

La maquette, les plans de cours et les emplois du temps démontrent l'effectivité de cette répartition.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : *La mobilité du PER est possible.*

Appréciation globale sur le standard :

Le PER est composé en majorité d'enseignants titulaires et vacataires spécialistes de la discipline.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.*

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions d'admission sont définies par l'arrêté relatif au DU de Périnatalogie. L'une des conditions suivantes est nécessaire :

- Etre titulaire d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ;
- Etre interne des hôpitaux et avoir validé le Master 2 ;
- Etre étudiant en Médecine en année de doctorat.

L'inscription au DU de Périnatalogie est conditionnée par l'examen du dossier de candidature et suite à un entretien.

Les conditions d'admissions sont accessibles sur le site du CEA-SAMEF et de la FMPO, sous forme de dépliants et affiches disponibles au niveau du secrétariat du CEA-SAMEF et du bureau du troisième cycle de la FMPO

Un quota de 30% est défini selon les procédures du CEA-SAMEF pour les étrangers quel que soit le pays de provenance. Toutefois, ce quota n'est pas toujours respecté du fait que les candidats nationaux ne disposent pas de ressources pour financer leur formation. Cependant, le programme sollicite l'appui du Ministère en charge de la Santé et d'autres partenaires techniques et financiers pour l'octroi de bourses d'études.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale sur le standard :

Depuis le lancement du DU en 2011, la population estudiantine varie autour de 15 étudiants par an. Cet effectif est cohérent au regard du taux d'encadrement.

Au cours des années, le sex-ratio (F/H) est de 0,46 pour l'année 2014-2015 et a évolué à 0,75 en 2015-2016. Cette évolution s'est faite au gré des demandes d'admission dans le programme. Les conditions d'admission, d'accueil, de l'organisation et de l'évaluation

des apprentissages sont définies sur la base de critères académiques sans aucune discrimination de genre. Le nouveau plan architectural du CEA-SAMEF est défini en prenant en compte l'accueil et l'accès aux infrastructures des personnes à mobilité réduite.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 : *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Appréciation globale sur le stand

Le DU de Périnatalogie est un programme harmonisé pour les universités qui organisent cette formation. Par conséquent, la mobilité des étudiant(e)s est possible et favorisée

La capitalisation et le transfert des crédits sont des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants. De plus, le CEA-SAMEF octroie des subventions pour le séjour des étudiants provenant d'autres pays.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

Appréciation globale sur le standard :

Il existe un dispositif d'accompagnement pédagogique rapproché des étudiants par le tutorat et le coaching. De plus, la formation se fait sur site par des professionnels du domaine.

L'encadrement rapproché fait l'objet d'évaluation formelle et les résultats issus de cette évaluation ont permis d'améliorer le suivi des apprenants

Le Bureau du troisième cycle de la Faculté fait office de Bureau d'Information et d'Aide à l'Orientation (BIAO) et sert également de dispositif d'accompagnement des apprenants.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Appréciation globale sur le standard :

Le DU est un programme de spécialisation proposé généralement à des personnes déjà en activité professionnelle. Par conséquent, n'étant pas un diplôme d'exercice, il apporte des compétences supplémentaires pouvant aider à la pratique et à l'organisation des soins en Périnatalogie.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 7 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 7.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Appréciation globale sur le standard :

Le programme utilise les infrastructures (amphithéâtre, laboratoires, salles de classe, salle de reprographie, bibliothèque, infirmerie, salle informatique), les ressources humaines et les ressources financières de l'institution pour réaliser ses objectifs. Ces ressources sont qualitativement et quantitativement suffisantes et satisfaisantes mais pas long terme.

Conclusion sur le standard : Atteint

V. Points forts du programme

- a) Un dispositif d'élaboration et de révision des maquettes de l'offre de formation obéissant au format du système LMD ;
- b) Un dispositif méthodologique et de contenus conformes au standard de formation ;
- c) Un corps enseignant de qualité avec une expérience académique avérée ;
- d) Un programme de formation stable renforcée par un corps enseignant permanent.

VI. Points faibles du programme

- e) L'inadaptation des sites de stage
- f) L'insuffisance de partenariat avec le milieu socio-professionnel et économique;
- g) Le manque d'un répertoire des ALUMNI ;
- h) La difficulté de mobilisation des ressources.

VII. Appréciations générales

D'un point de vue formel, le Diplôme Universitaire de Périnatalogie de la Faculté de Médecine d'Odontostomatologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, passé au crible des standards d'évaluation de l'ANAQ-Sup, remplit tous les critères.

Toutefois, la Périnatalogie est une discipline transversale qui relie deux spécialités : l'Obstétrique et la Néonatalogie (branche de la Pédiatrie). La justification de son existence est liée au fait que la part la plus importante des décès néonataux est due à la mortalité néonatale précoce qui est en rapport avec les conditions de la grossesse et de l'accouchement.

C'est une arme importante dans la poursuite des objectifs mondiaux en Santé (initialement OMD, actuellement ODD).

L'offre de formation est administrée à des médecins à vocation pédiatrique alors qu'elle devrait être proposée aussi aux obstétriciens et accoucheurs (sage femmes?). Ainsi, il apparaît une trop faible implication des obstétriciens et une organisation des stages insuffisante sur des sites ne permettant pas véritablement de faire la jonction entre obstétrique et néonatalogie avec des activités communes : staff anténatal (prises de décisions collégiales), revue de décès périnataux et réseau de périnatalité.

VIII. Recommandations à l'établissement

- a) Mettre l'accent sur les stages pratiques,
- b) Réorganiser les sites de stage,
- c) Solliciter une meilleure implication des encadreurs obstétriciens,
- d) Organiser des réunions communes régulières (staffs anténataux),
- e) Adapter l'équipement des sites de stage au contenu du programme,
- f) Initier les étudiants à l'échographie obstétricale,
- g) Solliciter la collaboration d'un généticien.

IX. Proposition de décision :

Accréditation